

# *Le Petit Hautotais*



*N° 23*

*2017 - 2018*



## Sommaire

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>P. 1</i>		
<i>La Commune</i>		<i>Les Associations hautotaises</i>	
<i>La Vie Communale</i>	<i>P. 3</i>	<i>Le Comité des Fêtes</i>	<i>P. 18</i>
<i>Au Conseil Municipal</i>	<i>P. 4-7</i>	<i>Le Club de l'Amitié</i>	<i>P. 19</i>
<i>Etat-Civil</i>	<i>P. 8</i>	<i>Le Caux Ph'Hautot Club</i>	<i>P. 20-21</i>
<i>Le Pêle-Mêle</i>	<i>P. 9-10</i>	<i>Les Cousins du Nouveau Monde</i>	<i>P. 22-24</i>
<i>Les Salles</i>	<i>P. 11</i>	<i>Le Tonic Club</i>	<i>P. 25</i>
<i>La Communauté de Communes</i>		<i>Le Hautot Tennis Club</i>	<i>P. 26</i>
<i>La Vie Intercommunale</i>	<i>P. 12-14</i>	<i>Le Théâtre - Franck Lehman</i>	<i>P. 26</i>
<i>Vie de l'école hautotaise</i>		<i>E-Boat</i>	<i>p. 27</i>
<i>Les Sorties scolaires</i>	<i>P. 15-17</i>	<i>La Parole est à :</i>	
		<i>Gérard du bois Gribout</i>	<i>p. 2-28</i>

Chers Hautotaises, chers Hautotais, chers amis,

Comme à l'accoutumée, il me revient chaque année de préfacier votre Petit Hautotais, tâche à laquelle je m'emploie bien volontiers.

Ce document, retrace l'année écoulée et permet aussi aux associations de dresser un bilan de leurs activités.

Vous avez été appelés aux urnes pour deux scrutins en 2017 afin d'élire un nouveau Président de la République et un nouveau député pour la circonscription, nous avons eu un fort taux de participation pour lequel je vous félicite.

Pour Hautot-Saint-Sulpice, 2017 a été calme en travaux, nous en aurons plus en 2018, avec des travaux de voirie, de réhabilitation du logement au-dessus de la mairie ainsi que des réparations de la toiture de l'église.

Nous avons eu la visite, en septembre de nos amis québécois. Un grand moment d'échanges et de convivialité partagé par toutes et tous.

En 2018, nous travaillerons sur l'étude de faisabilité concernant la création d'une commune nouvelle, vous serez invités à participer aux réunions publiques.

J'adresse des remerciements tout particuliers à toutes les forces vives qui travaillent bénévolement ou salariées afin de faire vivre notre commune.

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont rejoint notre commune en 2017 et je vous invite à la cérémonie des vœux municipaux :

Vendredi 05 Janvier à 20 h 30 à la salle Léon Lelièvre

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et dores et déjà tous mes vœux de santé, de réussite et de paix pour 2018.

*La parole est à :*  
*Gérard du Bois Gribout*

Connaissez-vous bien votre commune ? Saurez-vous retrouver l'emplacement de ces dates situées sur certaines demeures de la commune. Réponses en page 28.

Photo1.



Photo2.



Photo 3.



Photo 4.



Photo 5.



Photo 6.



## Cérémonie de la fête des mères et remise de diplômes d'honneur du travail

**Samedi 27 mai 2017**

En cette veille de la fête des Mères, la commune d'Hautot-Saint-Sulpice avait invité les mamans Hautotaises à la salle des Associations pour les mettre à l'honneur en leur offrant une rose et partager un moment de convivialité. Au cours de cette cérémonie les diplômes d'honneur du travail ont été distribués à :

Monsieur COCAIGN Jean-Marc : échelon OR,

Madame FOUQUET Viviane : échelon GRAND OR,

Madame GABRIEL Nadine : échelon GRAND OR,

Monsieur MARESCOT Jean-Christophe : échelon ARGENT



## Cérémonie de remise de dictionnaires

Jeudi 06 juillet 2017 à 18 heures, Mary DEVAUX – CAPPOCHIANI - Simon GEFROY- Cyprien THOMAS -Noémie DIEULLE, accompagnés de leurs familles, ont été invités par la commune d'Hautot-Saint-Sulpice à la salle de la mairie pour recevoir un dictionnaire. Les quatre futurs collégiens ont été félicités par leurs professeurs des Ecoles et les Elus. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.



## Cérémonie des Anciens Combattants

Le 8 Mai 2017, les Anciens Combattants d'Hautot-Saint-Sulpice et d'Autretot se sont réunis au Monument aux Morts, en présence des Maires des deux communes et de certains membres des conseils municipaux. Après le dépôt de gerbe et la lecture de la lettre ministérielle, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié. Les participants se sont ensuite retrouvés au restaurant à Autretot.

Le 11 Novembre 2017, après la lecture des noms des soldats hautotais morts pour la France, de la lettre ministérielle par Monsieur Vincent Lemettais, Maire, et le dépôt de la gerbe, les participants à cette manifestation du souvenir se sont réunis à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Les participants se sont ensuite retrouvés au restaurant à Héricourt en Caux.

## Repas des Aînés 2017

**Dimanche 10 Décembre 2017**

Comme tous les ans, monsieur le Maire, entouré de ses conseillers municipaux, avait donné rendez-vous aux anciens de la commune afin de partager un excellent repas confectionné par le restaurant le St Denis.

Les jeunes bénévoles Hautotais, encadrés par Christine et Véronique, ont été félicités pour le service.

# Au Conseil Municipal

## Principales décisions du conseil municipal

### Année 2017

- Patricia VOUIN, secrétaire au grade de rédacteur principal, a demandé sa mutation vers la Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville –Yerville à compter du 01 juin 2017. Pour le bon fonctionnement des services administratifs, il a été décidé de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet, Rachel PICOT, relevant du grade d'adjoint administratif, a été recrutée sur le poste à compter du 1er juin 2017 .
- Suite à la demande de la location de la salle Léon Lelièvre du Club Loisirs et Cultures de Veauville-Lès-Baons, le conseil municipal a décidé d'instaurer un tarif de 250€ forfaitaire annuel pour la location des salles et adopté la convention proposée.

#### Le Conseil Municipal :

- Décide d'inscrire au budget communal les contributions communales 2017 du SIVOSSE de la Région de Doudeville, SIVOS E.H.V. et du S.M.B.V.
- Accorde aux élèves du secondaire un bon scolaire d'une valeur de 30 €. Les élèves de plus de 16 ans devront présenter un certificat de scolarité en mairie pour bénéficier de cette aide. L'âge limite est de 17 ans au 31/12/2017.
- Décide de participer au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes pour l'année 2017. Le montant de la participation 2017 s'élève à 149.04 € (648 habitants x 0.23€).
- Accepte l'inscription du chemin rural n°38 et du chemin d'exploitation n°11 au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatif aux sports de nature.
- Décide sur proposition du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central d'Yvetot (SMEA) de procéder au groupement de commandes pour le contrôle débit/pression des points de défense incendie ainsi que la maintenance avec le SMEA.
- Décide de conserver le logement communal, allée de la Mairie, et d'effectuer les travaux nécessaires à la location.

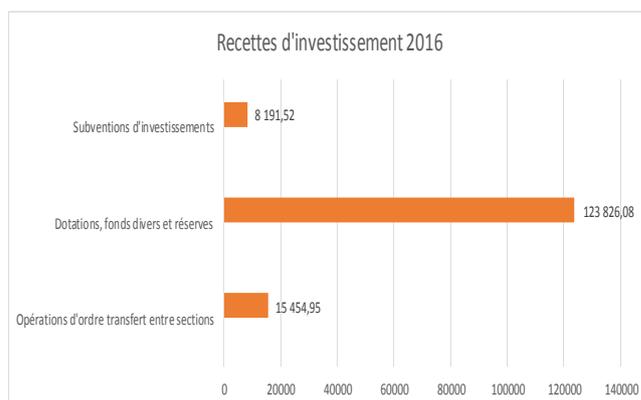
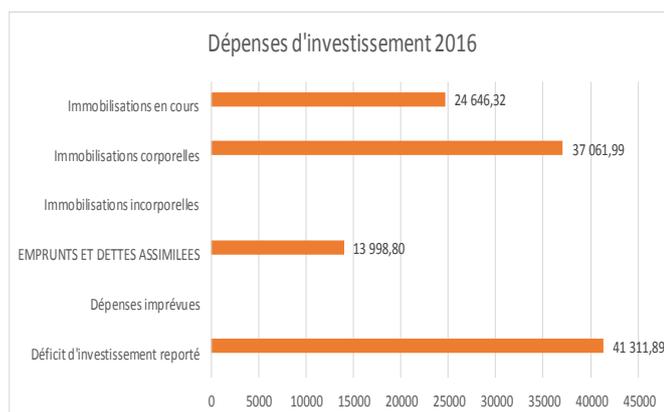
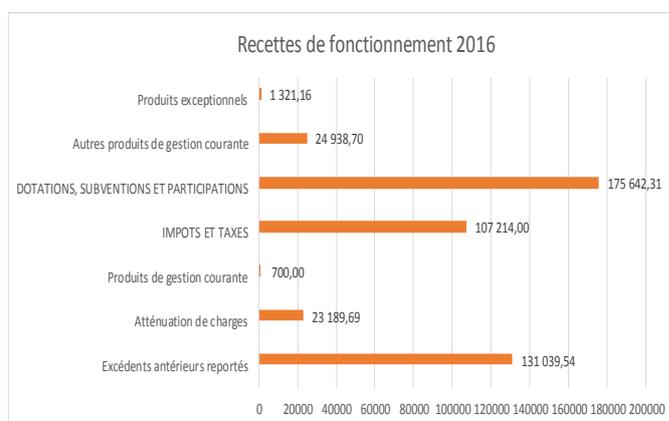
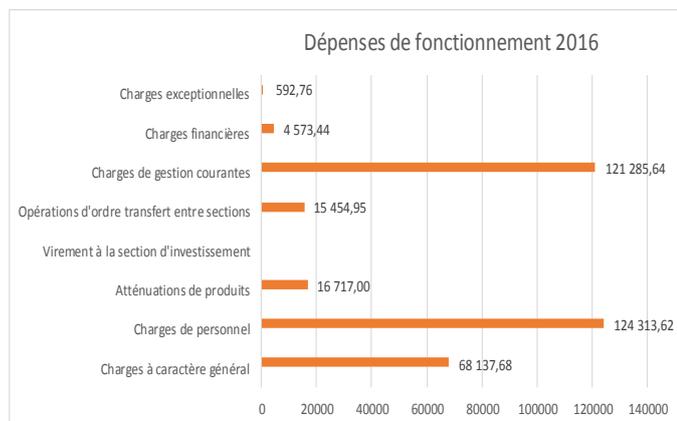
#### **Travaux communaux :**

- La mare de la route du Petit Tôl a été curée et le terrain va être engazonné par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent.
- Le battant actuel d'une cloche de l'église est détérioré, le changement est prévu auprès de notre prestataire habituel.
- Les deux aérothermes de chauffage ont été modifiés dans la salle Léon Lelièvre.



## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le conseil municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :



## BUDGET COMMUNAL 2017

**Décide** le vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2017 comme suit :

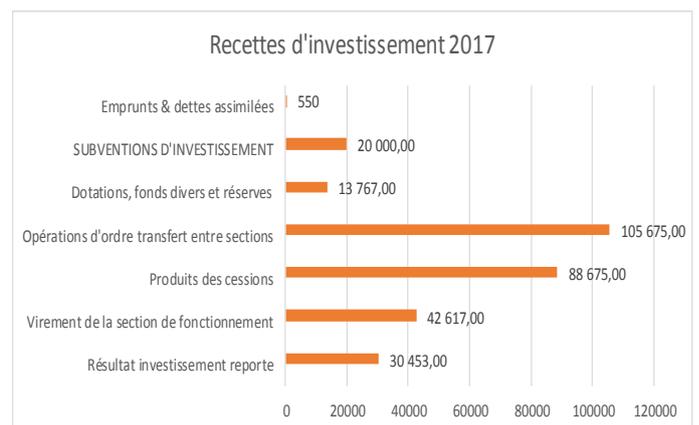
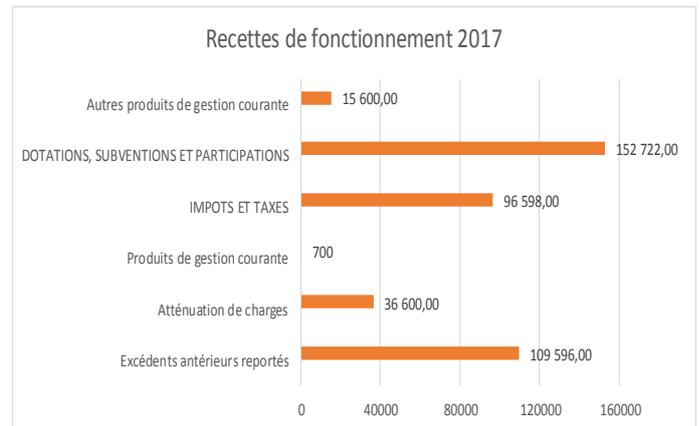
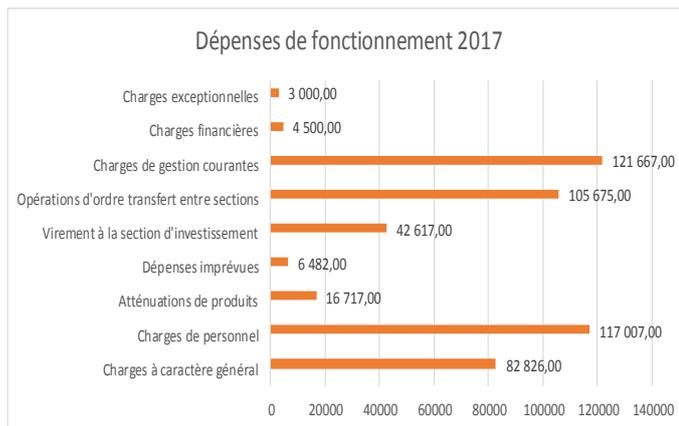
	TAUX Année 2016	TAUX Année 2017	BASES 2017	PRODUIT 2017
Taxe d'habitation :	9.65	9.65	422 500	40 771
Taxe foncière (bâti) :	9.62	9.62	292 000	28 090
Taxe foncière (non bâti)	23.79	23.79	67 400	16 034
			<b>TOTAL</b>	<b>84 895</b>

**Adopte** le budget primitif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	213 062.00 €	213 062.00 €
Fonctionnement	411 816.00 €	411 816.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>624 878.00 €</b>	<b>624 878.00 €</b>

## BUDGET COMMUNAL 2017

Présentation budgétaire sous forme de graphique :



## Naissances

Nathan Lecoq né le 8 mars 2017

Jul Lefebvre né le 3 avril 2017

Cloé Le Gallou née le 28 mai 2017

Kylian Ténrière né le 4 juin 2017

Romy Vasselín née le 6 juillet 2017

Clément Allais né le 16 aout 2017



## Mariages



Anthony Gaillon-Pecquerie et Mylène Billard  
Le 01 juillet 2017



Damien Morcamp et Sandrine Courmontagne  
le 01 juillet 2017



Florian Eudier et Emilie Michel  
le 08 juillet 2017



Stéphane Burette et Carole Lerouge  
Le 08 juillet 2017



Anthony Craquelin et Morrine Migniod  
Le 23 septembre 2017

## Décès

Françoise " dite Francine " Picard née Pacilly décédée le 6 janvier 2017

Michel Grépier décédé le 4 avril 2017

Stéphanie Lintot née Bellenger décédée le 7 mai 2017

Stéphane Joignant décédé le 05 octobre 2017

Claude Tesson décédé le 19 novembre 2017



**Hommage à notre doyen :**

le 2 décembre 2017,

Bernard Barbaray

nous a quitté.



## Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures,  
et le premier samedi de chaque mois de 9 à 11 heures.

Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais  
et le jeudi par les adjoints.

Tel : 02.35.96.45.89 Fax : 02.35.95.12.05

Email : [mairiehautotsulpice@wanadoo.fr](mailto:mairiehautotsulpice@wanadoo.fr) Site : [www.hautot-saint-sulpice.fr](http://www.hautot-saint-sulpice.fr)

## Cimetière

Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière.

Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

## Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à **partir du jour de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire** pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

## Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales **toute l'année et cela avant le 31 décembre**. Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de résidence précédent.

## Passeport biométrique

Pour obtenir un passeport, **se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation** (accompagné d'un parent pour les mineurs)

après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville, Saint-Valéry en Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

## Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE

Sandrine DELAINE

Kristell DUMONT

Dorothee GERMAIN

Sylvie LEMETTAIS

Marie-Claude LEMONNIER

Magalie SPARENBERG



## Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel (pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

## Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

## Chiens errants

Des réclamations régulières en mairie sont portées concernant la divagation de chiens provoquant une peur pour les piétons et cyclistes et aussi des agressions sur des animaux (moutons, volailles,)

Nous vous demandons de porter une vigilance particulière à ce que vos animaux ne sortent pas sans accompagnement.

## Horaires d'ouverture de la plateforme Déchets Verts

### Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8 heures à 19 heures et le Samedi de 8 heures à 18 heures.

### Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9 heures à 16 heures 30 et le Samedi de 8 heures à 17 heures.



RAPPEL : Les gravas, téléviseurs, appareils ménagers sont à déposer à la déchetterie d'Yvetot. Les verres sont à déposer impérativement dans le container à verres. Nous vous informons qu'une peine d'amende de 400 € à 1500€ peut être réclamée suite à un dépôt sauvage constaté, une plainte peut être déposée.

## Bon voisinage

Les activités bruyantes effectuées par les particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc. susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h ;
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Numéros utiles

SAMU : 15

Urgences SMUR : 15 ou 02 32 14 75 75

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

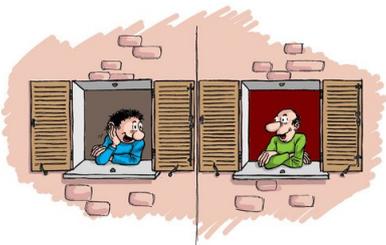
EDF (ENEDIS) : 09 72 67 50 76

GDF : 0 810 80 08 01

Centre des Finances Publiques (Impôts Yvetot) : 02 35 95 98 60

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : 02 35 88 44 00

Pharmacie de garde : Service audiotel 3237 (0.35€/min)



**Communauté de Communes de la Région d'Yvetot**  
4, Rue de la Brême - CS 60115 - 76193 YVETOT CEDEX  
Téléphone : 02.35.56.14.14 - Fax : 02.35.56.88.42  
Courriel : [accueil@ccry.fr](mailto:accueil@ccry.fr)

Le site [www.ccry.fr](http://www.ccry.fr) présente les compétences, les services, les finances, la culture, l'environnement, l'économie et le centre aquatique de la Communauté de Communes.

#### L'Urbanisme :

Depuis le 1er Janvier 2015, la CCRY a repris la compétence de « l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme ». Aussi, pour tout projet ou question, merci de bien vouloir vous rendre à la cellule conseil de la CCRY. Vous serez reçu afin de vous orienter sur la marche à suivre mais également sur les pièces à joindre à un dossier. Le dépôt de votre dossier de demande ou des pièces complémentaires doit se faire à la MAIRIE, qui se chargera d'enregistrer votre dossier et de le transmettre aux services concernés.

#### La Médiathèque Guy de Maupassant :

L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Les différentes animations, pour enfants et adultes, sont également gratuites. On peut y lire les journaux et les revues, rechercher des documents, utiliser les ordinateurs. Une cotisation est demandée uniquement pour l'emprunt de documents.

#### Le Conservatoire de musique Fernand Boitard :

L'ensemble d'accordéons de l'école de musique d'Yvetot, dirigé par Frédéric Baldo, est venu donner un concert « l'accordéon c'est renversant ! » le jeudi 19 octobre à la salle Léon Lelievre.

#### Le Centre aquatique E'Caux Bulles :

Tous les élèves d'élémentaire bénéficient de 10 séances annuelles de natation, avec le transport, pour atteindre le niveau du « savoir nager ».

De nombreuses activités sont organisées pour tous les adhérents. Les espaces « détente » et de « remise en forme » remportent un franc succès.

#### Ordures ménagères :

Le Conseil Communautaire a décidé de conteneuriser les ordures ménagères pour des raisons d'hygiène et de sécurité sur tout le territoire de la CCRY. Pour toute information relative aux ordures ménagères, déchetterie, facturation, vous vous adresserez à la CCRY. Quant aux sacs jaunes, ils sont distribués à la mairie par la secrétaire.

Tarifs de mise  
à disposition de la Salle  
Polyvalente Léon Lelièvre  
(planning consultable en ligne)  
[www.hautot-saint-sulpice.fr](http://www.hautot-saint-sulpice.fr)



140 PERSONNES MAXIMUM

	24 Heures	48 Heures	72 Heures	Vin d'Honneur	
Hautotais	245 €*	305 €*	355 €*	130 €**	La salle doit être rendue pour 20 heures.
Hors Commune	305 €*	395 €*	455 €*	205 €**	

\* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

\*\* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) et la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

**Location de la vaisselle : 1,10 € le couvert.**



45 PERSONNES MAXIMUM

Tarifs de mise à disposition  
de la Salle des Associations  
(planning consultable en ligne)

	24 Heures	48 Heures
Hautotais	90 €*	120 €*
Hors Commune	200 €*	250 €*

\* Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) et la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

### IMPORTANT

#### Salles Léon Lelièvre et des Associations :

- Les clefs des salles, habituellement remises le samedi matin, peuvent être remises le vendredi soir sous réserve que celles-ci ne soit pas réservées. Délai de demande de location des salles pour un vendredi : au minima 6 semaines avant la date souhaitée.

- Les barbecues, les feux d'artifices et les lampions sont strictement interdits.

#### Salle des Associations :

- La musique et/ou l'installation de sonorisation, l'affichage mural, les décorations sur les dalles du plafond (plafond chauffant) et le stationnement sur la pelouse ainsi que sur le chemin menant à la propriété située au bout de la salle des associations sont strictement interdits.

#### Réservation des salles :

- Tél : 02.35.96.45.89 - Mail : [mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr](mailto:mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr)

Pour rappel, toute personne proposant à la location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôte, y compris les locations proposées sur les plateformes\* type Airbnb, Abritel... doit se déclarer en mairie et se rapprocher de la CCRY pour connaître les conditions d'application de la taxe de séjour.

\* sauf s'il s'agit d'une location de votre résidence principale pour une durée totale inférieure à 4 mois dans l'année.

### **La CCRY soutient le développement touristique du territoire**

La Communauté de Communes en charge de la promotion touristique dont la création des offices de tourisme qu'elle a délégué au PETR Plateau de Caux Maritime, travaille actuellement sur le développement de l'offre de randonnée pédestre et cyclo-touristique. Déjà 3 itinéraires pédestres et VTT ont été balisés, vous pouvez trouver les topoguides à l'office de tourisme, à la CCRY ou sur nos sites Internet. Et une quinzaine de nouvelles boucles pédestres et cyclo-touristiques sont à l'étude.

Par ailleurs, si vous avez un projet touristique : création d'une nouvelle activité, ouverture d'un hébergement, le guichet unique proposé par la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot et la CCI antenne d'Yvetot, pourra vous informer sur les éventuels dispositifs d'aides qui peuvent exister ainsi que l'accompagnement à la création d'entreprise.

La Communauté de Communes a notamment mis en place un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises pour les entreprises inscrites au Registre de Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers.

Contact : Sonia Hachard - 02 35 56 34 51 – [sonia.hachard@ccry.fr](mailto:sonia.hachard@ccry.fr)

## PLUi

### (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

#### Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

C'est un document d'urbanisme réglementaire planifiant l'aménagement du territoire intercommunal qui définit et réglemente l'occupation des sols sur l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot (CCRY) et détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Une fois le PLUi approuvé, il remplacera les documents d'urbanisme communaux (approbation en juin 2019).

#### Calendrier des étapes d'élaboration du PLUi :

De juillet 2016 > octobre 2016 - Le diagnostic et l'état initial de l'environnement : Dresser un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique et environnemental, etc.

Novembre 2016—Février 2017 - Le projet d'aménagement et de développement durables : Définir les grandes orientations du territoire pour les 15 prochaines années.

Mars 2017 - octobre 2018 - La traduction réglementaire : Traduire les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, (PADD), en déterminant « où et comment construire ? ». Il définit des zones délimitées dans un plan de zonage, qui précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur.

Novembre 2018 - juin 2019—L'enquête publique : Suite à l'arrêt du projet, les personnes publiques associées (Etat, Conseil Régional, Chambres Consulaires, etc.) sont consultées une dernière fois tout comme la population à travers l'enquête publique. Il s'agit ainsi de valider définitivement le projet en vue de son entrée en vigueur.

Juin 2019 - L'approbation : Le PLUi entre en vigueur après son approbation en Conseil communautaire devenant ainsi légal et opposable



**Des registres de concertation** mis à disposition du public aux horaires habituels d'ouverture de la C.C.R.Y et dans chaque commune mais aussi pendant les temps de concertation pour recueillir l'ensemble des avis, remarques et interrogations. Une adresse mail est aussi à disposition du public :

[plui@ccry.fr](mailto:plui@ccry.fr)



**Des ateliers de concertation** ouverts aux habitants et acteurs du territoire à travers deux forums citoyens pour enrichir les études techniques et débattre du futur du territoire.



**Des lettres d'information pédagogiques** pour comprendre le projet et prendre connaissance des principales conclusions du diagnostic territorial.



**Des rencontres publiques** aux moments clés de la démarche pour permettre aux citoyens de questionner sur le projet, échanger avec les élus et techniciens et faire des propositions.

**Pour plus d'info :**

**Rendez-vous sur :**

[www.ccry.fr](http://www.ccry.fr)

**ou au siège de la C.C.R.Y**



**Des articles** relayés dans les médias locaux pour s'informer de l'état d'avancement des procédures et des rencontres citoyennes prévues.

## RESUME ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 ECOLE DU NOUVEAU MONDE CLASSES CP-CE1-CE2



### SEPTEMBRE

Une conteuse du Parc des Boucles de la Seine est venue faire une randonnée contée avec chaque classe. Sur le chemin entre l'école et l'allée de l'église, les histoires sont rendues vivantes par cette excellente conteuse qui nous fait imaginer le décor et les personnages à qui il arrive de drôles d'aventures !



### OCTOBRE

Un chanteur québécois, Simon Goldin, est venu dans les classes nous parler de son pays mais aussi pour répéter avec nous la chanson du Pêcheur que les enfants sont invités à venir chanter sur scène avec lui le soir.

A la veille des vacances de la Toussaint, les élèves se sont glissés dans la peau de personnages tout aussi effrayants les uns que les autres pour Halloween !



# Vie de l'école hautotaise

## NOVEMBRE

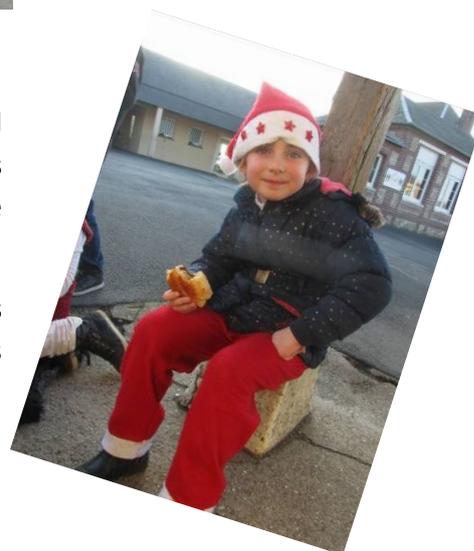
L'association Bouchon 276 est intervenue à l'école pour expliquer l'importance de récupérer les bouchons en plastique à l'école. En effet, ces bouchons sont revendus par l'association Bouchon 276 afin de les recycler pour fabriquer à nouveau des objets en plastiques et l'argent récolté servira à financer du matériel pour des personnes handicapées. Double bonne action qui ne coûte pas cher, alors collectons les bouchons ! Nous avons donné 80 kilos de bouchons !



## DECEMBRE

Le traditionnel goûter de Noël financé par le SIVOS avec les incontournables tenues de circonstance.

La semaine précédente, les enfants ont invité les parents au marché de Noël.



## FEVRIER

Les élèves de chaque classe ont pu aller au bowling d'Yvetot afin d'écouter les précieux conseils de pratique de ses gérants : comment bien placer son corps, ses pieds, sa main et comment viser pour lancer efficacement sa boule. Les élèves ont ensuite pu faire deux parties.

L'infirmière scolaire de notre secteur est venue dans les classes pour parler de l'hygiène dentaire mais aussi du sommeil, deux thèmes importants pour la bonne santé de nos élèves !



# Vie de l'école hautotaise

## MARS

Les trois classes sont allées voir un conte musical au théâtre de l'hôtel de ville du Havre. Un conte des Caraïbes qui a ravi par les talents de la conteuse. Pique-nique au square Saint Roch avant d'aller voir la mer et ses gros porte-containers au loin.



## MAI

Les rencontres éclats de voix proposent aux écoles de se retrouver à la salle des Vikings d'Yvetot pour s'écouter chanter les unes les autres. L'occasion de profiter d'une belle salle avec de beaux éclairages sur nos élèves !



## JUIN

La tête et les jambes ! La tête pour réfléchir à sa stratégie pendant la récréation avec le jeu géant de puissance 4 et les jambes lors des 3 cross avec remise des médailles pour les 3 premiers même si chacun mérite une médaille pour son mérite de dépasser ses efforts.

## JUILLET

La fête du sport, c'est l'occasion de faire une dizaine d'équipes gérées par les parents autour de différents ateliers sportifs, le tout sous un beau soleil et dans la bonne humeur.

L'agilité des doigts, c'est aussi un tout un sport ! Cela s'est vérifié pendant l'atelier origami-kirigami avec deux mamans d'élèves qui aiment partager cet art traditionnel japonais.

Pour la 2<sup>e</sup> année, les élèves ont chanté pour le lancement de la kermesse organisée par les parents d'élèves qui avait lieu cette année à Etoutteville.



# Comité des Fêtes

Président : Lionel GUEDON

Vice-président : Gérard Fohrer

Trésorière : Nicole GILLE

Trésorier adjoint : Nicolas SEGAIN

Dans l'ordre chronologique de la saison, 7 manifestations ont eu lieu :

- L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu le 28 janvier à la salle des associations : Rapport moral et financier, élection du Bureau, proposition et préparation des manifestations à venir.
- Le samedi 4 février, la troupe de théâtre « les Cas Barrés » conduite par Franck Lehman a joué « une soirée mal barrée » devant 80 personnes.
- Le dimanche 12 mars, pour le repas annuel du Comité, un couscous avec fromage et gâteau ont été servis aux 51 convives à la salle Léon Lelièvre.
- Les samedi 6 et dimanche 7 mai, a eu lieu la traditionnelle fête du village : la Saint Philippe.



Dès le samedi après-midi, il y a eu des démonstrations d'échasses urbaines par l'association « Normandie Jump », et d'overboard par un groupe de jeunes du village.

Comme à l'accoutumée, les artisans locaux ont présenté leurs produits. Cependant, notre apiculteur Mr Prognon n'a pu venir pour des raisons de santé.

L'association « Tennessee country boots » a fait une démonstration de danse western.

Les habitués amateurs de foire à tout ont largement occupé le stade de foot.



- Le Téléthon : une poule au blanc a été proposée aux 60 convives présents ce 25 novembre. Ensuite le jeu des plaquettes a permis de distribuer des lots et de récolter des fonds intégralement reversés à l'Association Française contre les Myopathies ; jeu qui remporte toujours autant de succès.
- Le 10 décembre, une séance de cinéma et un chocolat chaud ont été offerts aux enfants du village. 38 enfants et 12 parents ont pu voir au choix au cinéma « le Drakkar » : « Vaiana, la légende du bout du monde » et « Ballerina »

- Le 16 Décembre, décoration du sapin de Noël par les habitants d'Hautot Saint Sulpice.  
Pour la première année, un sapin de Noël a été décoré par les habitants du village. Malgré le froid, une soixantaine de personnes s'est déplacée pour participer à la décoration de l'arbre de Noël placé à côté de la salle Léon Lelièvre. Les enfants étaient impatients de rencontrer la star de la journée : le Père Noël. Pour lui souhaiter la bienvenue, ils ont pu entonner la chanson du Petit Papa Noël. Petits et grands ont ensuite décoré le sapin de décorations diverses et même de fabrications maison. Ils ont été récompensés par un goûter offert par un habitant du village. Ils ont alors pu déguster des biscuits et un chocolat chaud ou du café. Le père Noël a pris de son temps pour poser avec les enfants avant de repartir avec de nombreuses lettres et dessins.



# Club de l'Amitié

Présidente : Thérèse VERMONT

Vice-président : Rémi REVERT

Secrétaire: Colette LEGROS

Secrétaire adjointe : Brigitte GREPIER

Trésorier : Gérard FOHRER



Peu de changement pour cette nouvelle saison.

Les goûters mensuels, qui ont lieu le 2ème jeudi après-midi du mois, remportent toujours autant de succès : 20 à 30 participants régulièrement. Nous profitons des gâteaux faits bénévolement par les adhérents que nous remercions.

Nous avons démarré cette année 2017 avec la galette des Rois qui a eu lieu le 12 janvier.

L'assemblée générale s'est déroulée le 26 janvier 2017 ; le Conseil d'Administration et le Bureau ont été reconduits. Il y a pour cette saison 74 adhérents au club.

Le voyage annuel a eu lieu le 25 juin au pays des coquelicots et a réuni 45 participants.



Sous l'égide d'une guide-conférencière, le groupe a pu visiter le musée de la Somme 1916 et la basilique Notre-Dame de Brebières et sa célèbre Vierge dorée. A 12h30 déjeuner dans un restaurant local, puis balade au pays des coquelicots l'après-midi suivi d'une pause goûter à Albert avec les spécialités locales et retour vers 20h après cette excellente journée.

Le dimanche 3 septembre, pour les 40 ans du club, repas au restaurant « le Gastronomes » à Fontaine-le-Dun avec 62 participants dont Monsieur le Maire et ses Adjoints.



Le goûter de Noël a eu lieu le 14 décembre avec bûches et bulles au programme et chacun est reparti avec un sachet de chocolat.

Cette année 2017 a vu le départ de 4 membres de notre club : Francine Picard, Michel Grépier, Claude Tesson et Bernard Barbaray.

La galette des rois aura lieu le 11 janvier 2018 et l'assemblée Générale le 25 janvier 2018.

Dimanche 8 avril 2018 un repas est prévu : couscous au programme pour 20 € par personne ; il est ouvert à tous, adhérent ou non ; le dimanche 1er juillet 2018 ce sera le voyage annuel qui nous conduira vers Chartres et sa région.

# Caux D'Hautot Club

Président : Olivier LEROY  
Vice présidente: Frédérique Carde

Trésorier : Gérard FOHRER  
Trésorier adjoint : Jean Pierre Maurisse

Secrétaire : Pierre LASSERON

Secrétaire adjoint : Fabrice Demartigny



Peu de changement dans la vie du club qui se réunit toujours la mardi soir à 20h30 à la salle des associations, dans le local qui lui est attribué. 43 adhérents ont cotisé pour cette saison.

L'effort a été porté sur l'accueil des nouveaux adhérents : un système de parrainage a été créé et une personne s'est proposée comme responsable de cet accueil.

Le matériel vieillissant et ne correspondant plus aux exigences actuelles : un nouveau projecteur en haute définition a été acheté.

Le site internet a été amélioré afin d'être plus accessible à tous et faciliter l'accès aux galeries pour les exposants.

Les activités du club se divisent toujours entre les séances techniques, les expositions et les sorties pour lesquelles une attention particulière a été portée. Le club est également sur « Facebook ».

Les séances techniques ont permis de s'initier aux logiciels de traitement d'images, photos de studio, fond filé, utilisation des différents flashes, photos de spectacles, de concerts etc...

Les sorties ont eu lieu sur des sujets variés :

En début de saison, sortie nocturne sur les hauts de Caudebec en Caux,  
Une autre sortie nocturne nous a amenés à Yvetot,  
En fin de saison, un voyage dans l'Orne de 3 jours : 29 personnes ont profité d'un paysage particulier et d'un temps clément.

Plusieurs sorties ont été organisées entre adhérents :

Sorties « urbex » par exemple (visite de certains lieux désaffectés).  
Une démonstration de drone a eu lieu en juin au-dessus du terrain de foot.



Le concours interne de la photo du mois connaît toujours le même succès : cette saison, les amateurs ont eu à « plancher » sur : impressions, le fond filé, ambiance d'autrefois, rayures, perspectives, cassé, high key, le spectacle, trésors cachés de Normandie. Cette saison, nous avons privilégié la discussion par rapport aux notes chiffrées.



Le club a continué d'affirmer sa présence à différentes expositions tout a long de la saison :

Manoir du Fay à Yvetot,  
Grainville-la-Teinturière,  
Médiathèque de Cany,  
Salle Matavilla à Motteville,  
Exposition de printemps à Cany pour la 3° fois  
Festival de Saint-Pierre-en-Port,  
Exposition annuelle à la salle Léon Lelièvre.

Une réflexion a été entamée pour décaler cette exposition afin de toucher un public plus conséquent.

Les autres activités du club sont dans la continuité : une trentaine de photos sont proposées pour l'illustration du « Petit Hautotais » et le club participe à la vie locale notamment en étant présent à différentes manifestations.

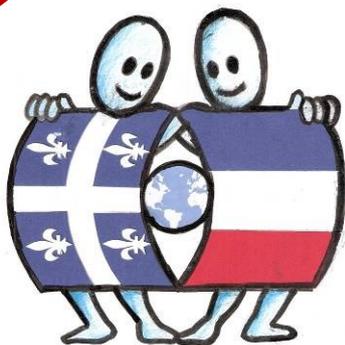
La dernière manifestation de la saison est l'Assemblée Générale de l'association : présentation des différents rapports : moral, d'activité, financier qui ont été approuvés à l'unanimité. Ensuite élections au C.A. et présentation des projets pour la saison à venir.

Sont au Conseil d'Administration : Olivier LEROY président, Frédérique CARDE vice-présidente, Gérard FOHRER trésorier, Jean-Pierre MAURISSE trésorier adjoint, Pierre LASSERON secrétaire, Fabrice DEMARTIGNY secrétaire-adjoint, Audrey GENDRIN , Sylvie LEBLANC ET Philippe EZEVARD membres.

Il est possible de s'inscrire au club tout au long de la saison auprès de Olivier LEROY AU 06 60 56 34 39 ou Gérard FOHRER AU 02 35 95 41 45.



# Les Cousins du Nouveau Monde



Président d'Honneur : Roger EUDIER  
Présidente : Patricia Auzou  
Vice-président : Vincent LEMETTAIS

Secrétaire : Nelly MARE-GODET  
Trésorier : Guillaume EUDIER

RESUME DES COUSINS DU NOUVEAU MONDE

ANNEE 2016-2017

## MARS

L'assemblée générale a permis une nouvelle fois de parler par écrans interposés avec le maire de Rivière-Ouelle, Louis-Georges Simard et Roger Martin, mémoire historique de Rivière-Ouelle mais aussi rédacteur au sein du journal local le Rivière-Web.



La grande annonce vint de Rivière-Ouelle qui s'engageait à venir en France d'ici la fin de l'année !

L'association a eu le plaisir de recevoir Lynne Levesque qui venait de Dieppe. Lynne a publié son livre sur Jeanne Chevalier, femme de Robert Lévesque, en français. Elle a pu revoir la fille de Renée et Bernard Barbaray qui a été la première secrétaire de l'association. Marie-Pierre a pris sa carte de membre. Bon retour dans l'association Marie-Pierre !



## JUIN

Deux Américaines sont venues reconnaître la terre de leur ancêtre. Elles avaient lu le livre d'Ulric Lévesque sur Robert Lévesque et étaient très heureuses de découvrir « en vrai » le village qu'elles ont pris le temps de parcourir à pied.



## AOUT

Fin août, ce fut le tour de l'ancien président de l'association des Lévesque de venir reconnaître pour la première fois la terre de son ancêtre. Après la matinée à Dieppe avec Lynne Levesque, port d'où sont partis Robert Lévesque et Jeanne Chevalier, Yves Lévesque est arrivé à Hautot-Saint-Sulpice très excité et ému d'imaginer son ancêtre marcher dans les mêmes rues que lui !

Yves Lévesque était accompagné de son épouse Linda, de la sœur de Linda et son mari, Monique et Robert. Des membres de l'association, dont la nouvelle présidente, Patricia Auzou, les ont accueillis à la mairie.



# Les Cousins du Nouveau Monde



## SEPTEMBRE

Pour les 35 ans de jumelage et le 375<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Robert Lévesque, c'est un groupe de 15 Québécois qui sont arrivés le soir du 15 septembre.

9 familles d'accueil étaient là pour les attendre et leur faire passer leur première soirée dans les familles.



Le programme prévoyait une conférence sur le lin avec l'excellent Antoine Vandecandelaere d'Amfreville Les Champs ; des visites d'exploitations agricoles avec Philippe Tesson et Guillaume Eudier ; des visites à Rocquefort et Cliponville, villages d'où sont issus Damien Bérubé, compagnon de voyage de Robert Lévesque et le seigneur Jean-François-Baptiste Deschamps de la Bouteillerie. Sans oublier le renouvellement du serment de jumelage.



Le samedi soir était le moment fort du week-end (on dit fin de semaine au Québec).

A 18h : dévoilement du panneau en hommage à Robert Lévesque. Le mystère a été tenu jusqu'au bout et ce fut une grande émotion pour la secrétaire des Lévesque, Françoise Lévesque qui a dévoilé le panneau avec Patricia Auzou.

A 18h30 : une messe avec le prêtre américain parlant un superbe français, Révérend Monseigneur C. Peter Dumont, cousin de Lynne Levesque et donc descendant de Robert Lévesque !

A 19h30 : discours officiel et apéritif offert par la municipalité suivi du repas en musique.

Ce voyage en Normandie fut riche en inauguration puisqu'à Dieppe, Lynne Levesque a fait dévoiler une plaque en hommage à Jeanne Chevalier dans l'église Saint Jacques. Les deux ancêtres ont donc chacun une plaque hommage en Normandie.



# Les Cousins du Nouveau Monde



Gilles Lévesque - Raymond Lévesque - Rémi Lévesque -  
Françoise Lévesque - Lynne Levesque et C. Peter Du-  
mont, tous descendants de Robert Lévesque.



Alexandre Gaudreau et sa petite famille a fait presque 6  
heures de route pour retrouver son ancien employeur Louis-  
Georges Simard et Roger Martin. De belles retrouvailles !

Louis-Georges Simard a tendu une perche pour 2022, année des 350 ans de Rivière-  
Ouelle ! Y serez-vous ?

# Tonic Club Hautotais



Depuis septembre 1991, Monique LAVICE présidait l'association. Lors de l'assemblée générale du 04 septembre 2017, la présidente, qui a tenu l'association avec beaucoup de rigueur et de dévouement pendant 26 ans, a souhaité laisser le poste de Présidente. Il a été procédé à l'élection du nouveau bureau :

Présidente : Agnès EUDIER  
Vice-Présidente : Monique LAVICE  
Secrétaire : Annick GRUEL  
Secrétaire-adjointe : Sandrine GENDRON  
Trésorière : Françoise COCAIGN  
Trésorière-adjointe : Patricia AUZOU  
Membres : Jacqueline DUCHESNE, Béatrice LE BESNE, Sylvie LEMETTAIS

Le Tonic Club Hautotais a donc repris ses activités le 11 septembre 2017 et propose 9 cours par semaine, en journée et en soirée (Pilates, Barre-sculpt, Cardio-fight, Zumba, Renforcement musculaire + stretching, Cardio-training, Circuit training, Abdo-fessiers-cuisses et renforcement musculaire).

Les cours sont dispensés par Alexandra et Marie, jeunes, dynamiques et diplômées du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Si vous souhaitez, dans une ambiance agréable et sympathique, vous évader tout en gardant la forme, n'hésitez pas à contacter Annick GRUEL au 06 24 61 50 81 ou au 02 35 95 67 59.



# Hautot Tennis Club



Président : Jean-Marie GILLE  
Vice-président : Vincent ROUSSEL

Trésorier : Antoine BARBULEE  
Trésorier-adjoint : Marc BARBARAY

Secrétaire : Nicolas SÉGAIN  
Secrétaire-adjoint : Gaétan GILLE

En cet après midi ensoleillé du samedi 2 septembre 2017, le tournoi de pétanque organisé par le Tennis Club d'Hautot a réuni 30 équipes soit 60 participants.

Ce tournoi a été remporté par les doublettes Guillaume Léger / Dominique Auvray et Steve / Christophe, suivi de la doublette Bruno Beaufils / David. La première équipe hautotaise est Franck Chouquet / Bruno Grout et la meilleure équipe jeune est Valentin Langlois / Anthony Foyer.

Le Tennis Club d'Hautot remercie l'entreprise de maçonnerie SARL Fleury d'Hautot-Saint-Sulpice pour le don de toutes les coupes, M. Lemettais, Maire, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cet événement et au bon déroulement de la soirée. Ce tournoi s'est clôturé par un buffet froid qui a réuni 60 personnes dans une excellente ambiance. Les membres du club vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



## les k barrés

L'association « les k barrés » a vu le jour dans notre commune d'Hautot-Saint-Sulpice en 2017. Franck a écrit et monté une pièce originale, « une soirée mal barrée » que ses apprentis comédiens ont joué lors d'une mini tournée à Hautot-Saint-Sulpice et dans les alentours. Franck compte réitérer cette performance cette année, avec une nouvelle pièce originale et des comédiens, enfants et adultes. Les inscriptions et renseignements se feront auprès de Franck au :

07 89 38 94 84.

## E-BOAT : LE BATEAU ECOLO

24 Heures MOTONAUTISME de ROUEN du 01/05/2018



La saison de E-BOAT RACING s'est terminée avec un système HHO ECOLION à titre écologique qui n'a plus besoin de prouver son bon fonctionnement.

Le bateau de l'Association n'était pas le plus rapide néanmoins, sa motorisation a été performante. En outre, cette technologie a privilégié d'une part les Economies d'énergie et d'autre part la fiabilité mécanique.

Pendant cette course d'endurance, un contretemps électrique est survenu, c'est-à-dire qu'un relais est tombé en panne et a fait consommer d'un seul coup deux fois plus et une panne d'essence est arrivée à dix minutes de la fin des deux heures de la course. Après le dernier changement de relais, l'équipe a fini sans encombre.

En récompense le dimanche soir, les organisateurs du Caen-Nautique Club, ont délivré un trophée d'encouragement pour la démarche.

E-BOAT RACING est composé de personnes motivées aux grandes qualités humaines et professionnelles et ils sont tous prêts à revenir pour une nouvelle expérience pour l'année 2018.



*La parole est à :*  
*Gérard du Bois Gribout*

**Réponses**

Photo 2

151 route de doudeville



Photo 4

207 route du grand tot



Photo 6

Route d'houdetot



Photo 1

11 route d'hericourt



Photo 3

173 route de doudeville



Photo 5

301 l'orée du bois



*L'équipe municipale  
vous souhaite  
de bonnes fêtes  
de fin d'année*

*Merci à vous, nos fidèles lecteurs,*

*et un merci très sincère à :*

*La directrice et les enseignantes de l'école du  
nouveau monde,*

*Rachel Picot, Lyonel Blondel, Stéphane Gillé,*

*Christine Biard, Véronique Bertin,*

*et à toutes nos associations hautotaises.*

*Rédacteur :*

*Vincent Lemettais*

*Comité de rédaction :*

*Patricia Auzou,*

*Patrice Horcholle*

# ÉVÈNEMENTS À VENIR :

**Cérémonie des vœux municipaux :**  
vendredi 5 janvier à 20h30 – Salle Léon Lelièvre

**Comité des Fêtes :**  
samedi 3 mars - Soirée à thèmes - Salle Léon Lelièvre

**Club de L'Amitié**  
dimanche 8 avril – Couscous – Salle Léon Lelièvre

**Association des Cousins du Nouveau Monde :**  
vendredi 27 avril - Assemblée Générale - Salle Léon Lelièvre

**Comité des Fêtes :**  
samedi 5 mai et dimanche 6 mai - Fête du village

**Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945 :**  
mardi 8 mai (heure non définie)

**Cérémonie de la Fête des Mères**  
samedi 26 mai – Salle des Associations

**Caux P'Hautot Club :**  
samedi 16 juin et dimanche 17 juin - Exposition photos

**Asso Missi :**  
samedi 6 octobre - Dîner - Salle Léon Lelièvre

**Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918**  
dimanche 11 novembre (heure non définie)

**Comité des Fêtes :**  
samedi 24 novembre - Repas pour le Téléthon - Salle Léon Lelièvre  
samedi 1er décembre - Décoration sapin de Noël  
samedi 15 décembre - Noël des enfants

*(liste non exhaustive à l'heure de l'impression du bulletin)*